



## RAPPORT DE COMMISSION

PREAVIS N° 32-2018

AU CONSEIL COMMUNAL

Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2017  
des postulats et motions - Demandes de prolongation de  
délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et  
motions

## Rapport de la commission de gestion

La Commission s'est réunie le 11 septembre 2018 en salle de la Municipalité pour l'examen du Préavis N° 32-2018 intitulé «*Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2017 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délais \_ Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions*» en présence des Conseillers municipaux Tinetta Maystre, Jean-François Clément, Didier Divorne et Olivier Golaz, assistés du Secrétaire municipal Michel Veyre et de son assistant Andrea Rombaldi.

La Commission de gestion était composée des Conseillers communaux: Gérard Duperrex (Président de la Commission), Suzanne Sisto-Zoller, Rosana Joliat, Nathalie Jaccard, Elodie Golaz Grilli, Michele Scala, François Bertschy et Philippe Hertig (Rapporteur).

Le Président a ouvert la séance à 19h40 par les salutations d'usage et la lecture du Préambule. Ce premier point a fait l'objet des questions ci-après:

### Question de la Commission de gestion :

Qu'advient-il des initiatives dont les «développements avancés par la Municipalité» ne seraient pas acceptés?

#### Réponse de la Municipalité :

Elles sont conservées dans la liste des «initiatives en suspens» et feront ultérieurement l'objet d'une réponse nouvelle, adaptée aux circonstances.

### Question de la Commission de gestion :

La phrase: «Les auteurs des propositions pour lesquelles une réponse est formulée sont invités à transmettre leur avis à ladite commission» suscite des interrogations.

Le président de la Commission n'a pas procédé à l'envoi d'«invitations» et n'a reçu par ailleurs aucun avis spontané de l'un ou l'autre des auteurs. On s'interroge aussi sur le bien-fondé de prendre en compte l'avis d'auteurs qui auraient quitté le Conseil, la Ville, voire... ce monde?

#### Avis de la Municipalité:

La Municipalité précise, qu'au stade du présent rapport, les initiatives ayant été auparavant traitées par une commission puis renvoyées à la Municipalité, que leur sort est désormais entre les mains du Conseil communal. Leurs auteurs en sont de facto dessaisis et les inviter à communiquer leur avis est alors de l'ordre de la convenance.

## **Traitement des quatorze initiatives en suspens**

La Commission et la Municipalité ont ce jour passé en revue les deux motions et les douze postulats en suspens, tels que présentés par la Municipalité. Puis la Commission a siégé seule et procédé aux votes qui l'ont amenée à accepter une à une les quatorze propositions de la Municipalité pour le traitement des initiatives citées, objet du préavis.

Huit postulats, dont deux postulats double, sont considérés avoir reçu une réponse permettant de les classer, tandis que les deux motions, dont une double, et les quatre postulats restants sont conservés pour recevoir une réponse à une date ultérieure. Le maintien "en suspens" de ces six initiatives tient à ce qu'elles concernent des objets dont les conditions sont en pleine évolution, soit à cause de développements politiques et légaux en cours, soit à cause des chantiers qui touchent et, vont toucher en profondeur, l'urbanisme de la Commune. La raison incite ici à l'attente.

## **Conclusions par initiative, de la Municipalité et de la commission de gestion**

1. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque du 14 décembre 2000

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ces motions.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 5 oui et 3 abstentions, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ces motions

2. Postulat de M. Daniel Rohrbach "Motion TL" du 15 juin 2006

**En fonction de l'étude menée et des conclusions qui en découlent, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de M. Daniel Rohrbach.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu au postulat de M. Daniel Rohrbach.

3. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement" du 12 décembre 2011

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller.**

- **La commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans l'argumentation qui l'amène à considérer avoir répondu au postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller.

4. Postulat de Mme Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons" du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle: moderne et piétonnier" du 7 mars 2013

**La Municipalité, et cela sur la base des discussions du Conseil communal lors du renvoi de ces objets, s'en réfère donc aux conclusions validées dans le cadre du Préavis N°60-2014 pour ces deux objets.**

### **Complément oral de la Municipalité**

La situation générale n'a donc pas changé en ce qui concerne l'avancement des grands chantiers, mais on peut signaler deux faits nouveaux réjouissants. D'une part l'état d'esprit des habitants et des commerçants en particulier est bien plus favorable qu'il y a quelques années et, d'autre part, une servitude de passage dans la rue de la Source (rue privée) a été créée. On pourra donc intégrer cette rue dans le dispositif d'ensemble des rues piétonnes

- **La commission de gestion** accepte, à l'unanimité de ses 8 voix, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de se référer aux conclusions du Préavis N° 60-2014 pour repousser le délai de réponse à ces objets.

5. Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens" du 20 juin 2013

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat.**

- **La commission de gestion** accepte, à l'unanimité de ses 8 voix, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat.

6. Postulat de M. Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes" du 12 septembre 2013

**Commentaire oral de la Municipalité**

On attend de la future base légale des dispositions favorables à une aide au logement plus généreuse, que l'on s'attachera à mettre en œuvre.

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse à ce postulat.**

- **La commission de gestion**, accepte, par 4 oui, 2 non et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat de M. Didier Divorne.

7. Postulat de M. Alberto Mocchi "La mobilité douce c'est aussi la marche à pied" du 13 mars 2014

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir étudié les diverses mesures évoquées par M. Alberto Mocchi pour l'incitation à se déplacer à pied dans Renens, et considère avoir répondu au postulat "La mobilité douce, c'est aussi la marche à pied".**

- **La Commission de gestion** accepte, par 6 oui et 2 abstentions, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu au postulat de M. Alberto Mocchi.

8. Postulat de M. Pascal Golay "Augmentation de l'offre hôtelière, pardon, création de l'offre hôtelière à Renens" du 10 avril 2014

**Commentaire oral de la Municipalité**

La Municipalité partage avec le postulant le souhait d'une offre hôtelière de qualité à Renens et elle fera son possible pour faciliter son émergence, mais elle répète que l'initiative ne lui appartient pas.

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de M. Pascal Golay.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 5 oui et 3 abstentions, de suivre la Municipalité dans l'argumentation qui l'amène à considérer avoir répondu au postulat de M. Pascal Golay.

9. Postulat de Mme Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors?" du 4 septembre 2014

**Remarques orales de la commission de gestion et de la Municipalité**

Beaucoup de commissaires ont exprimé une grande frustration à ce propos: «Les communes environnantes ont leur fête avec cortège, pourquoi pas nous». Tout le monde, parents, enfants, enseignants y perdent. Et il semble bien que les raisons invoquées par les enseignants pour justifier leurs réticences soient fallacieuses, tout au moins très exagérées. La Municipalité partage l'émotion des commissaires, mais répète qu'elle n'a pas la compétence de décréter une telle fête, que la volonté et la collaboration des écoles sont incontournables.

**La Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse de ce postulat.**

- **La Commission de gestion** accepte, à l'unanimité de ses 8 voix, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse au postulat de Mme Elodie Golaz Grilli.

10. Postulat de M. Alberto Mocchi relative à l'étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges du 13 novembre 2014 / Postulat de Mme Patricia Zurcher Maquignaz "Pour un Ouest lausannois fort et démocratique" du 30 avril 2015

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu aux postulats de Mme Patricia Zurcher Maquignaz et de M. Alberto Mocchi.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu aux postulats de Mme Patricia Zurcher Maquignaz et de M. Alberto Mocchi.

11. Postulat de Mme Nicole Divorne "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police" du 13 novembre 2014

**Complément oral de la Municipalité**

La Police a mis en place une action auprès des jeunes à but de prévenir les addictions d'alcool, de tabac et de drogue de toute nature. Elle rapporte que cette action rencontre un écho favorable auprès de son public.

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité considère que les mesures mises en place en 2015 et reconduites depuis répondent au postulat de Mme Nicole Divorne.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu au postulat de Mme Nicole Divorne.

12. Postulat de M. Stéphane Montabert "Pour que Renens agisse contre le radicalisme islamiste" du 12 mars 2015

**Remarque orale de la commission de gestion**

Le Canton a mis sur pied une permanence téléphonique gratuite (Hotline ou Helpline) de prévention de la radicalisation **0800 88 44 00**

**En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. Stéphane Montabert.**

- **La Commission de gestion** accepte, à l'unanimité de ses 8 voix, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu au postulat de M. Montabert.

13. Motion de Mme Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois" du 8 octobre 2015

**La Municipalité propose au Conseil communal de repousser le délai de réponse de cette motion afin de la traiter au sein d'un préavis ad hoc.**

- **La Commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans sa proposition au Conseil communal de repousser le délai de réponse à la motion de Mme Elodie Golaz Grilli pour la traiter au sein d'un préavis ad hoc.

14. Postulat de Mme Nicole Divorne "Un tram, des BHNS, et après ?", du 17 mars 2016 / Postulat de M. François Bertschy "Renens-Village-Mobilité", du 17 novembre 2016.

**Complément oral de la Municipalité**

Dans leur plan stratégique 2030, les **tl** prévoient l'amélioration des transports nord-sud. Dans le cas de Renens, leur enquête révèle que ce sont les habitants des Pépinières qui expriment le plus vivement le besoin d'une desserte nord-sud

**Considérant la mise sur pied d'une étude spécifique à la desserte communale coordonnée par les tl ainsi que la politique d'extension de l'offre de transport public menée ces dernières années, la Municipalité estime avoir répondu aux postulats de Mme Nicole Divorne et de M. François Bertschy.**

- **La commission de gestion** accepte, par 7 oui et 1 abstention, de suivre la Municipalité dans les conclusions qui l'amènent à considérer avoir répondu aux postulats de Mme Nicole Divorne et de M. François Bertschy.

**En conclusion:** Les commissaires recommandent l'adoption par le Conseil communal des propositions de la Municipalité pour le traitement des 14 initiatives en suspens, objet du présent préavis

## CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 32-2018 de la Municipalité du 28 mai 2018,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

**D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 31 décembre 2017.**

**De considérer qu'il a été répondu aux motions et postulats ci-dessous:**

- Postulat de M. Daniel Rohrbach "Motion TL", du 15 juin 2006.
- Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011.
- Postulat de M. Alberto Mocchi "La mobilité douce c'est aussi la marche à pied", du 13 mars 2014.
- Postulat de M. Pascal Golay "Augmentation de l'offre hôtelière, pardon, création de l'offre hôtelière à Renens", du 10 avril 2014.
- Postulat de M. Alberto Mocchi relative à l'étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges, du 13 novembre 2014 / Postulat de Mme Patricia Zurcher "Pour un Ouest lausannois fort et démocratique", du 30 avril 2015.
- Postulat de Mme Nicole Divorne "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police", du 13 novembre 2014.
- Postulat de M. Stéphane Montabert "Pour que Renens agisse contre le radicalisme islamiste", du 12 mars 2015.
- Postulat de Mme Nicole Divorne "Un tram, des BHNS, et après ?", du 17 mars 2016 / Postulat de M. François Bertschy "Renens-Village-Mobilité", du 17 novembre 2016.

**D'accepter de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants :**

- Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
- Postulat de Mme Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons", du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle : moderne et piétonnier", du 7 mars 2013.
- Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens", du 20 juin 2013.
- Postulat de M. Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes", du 12 septembre 2013.
- Postulat de Mme Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors?", du 4 septembre 2014.
- Motion de Mme Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois", du 8 octobre 2015.

\*\*\*\*\*